

Gestion d'une commotion cérébrale à la maison

Gestion d'une commotion cérébrale à la maison – étapes 1 et 2

La prise en charge à domicile d'une commotion cérébrale commence dès que l'élève reçoit un diagnostic de commotion cérébrale (**étape 1 du retour aux études [RAE] et étape 1 du retour à l'activité physique [RAAP]**) et se poursuit jusqu'à ce que les parents ou personnes tutrices jugent que l'élève est en mesure de retourner à l'école. Il faut encourager l'élève à retourner à l'école dès qu'il lui est possible de tolérer l'environnement scolaire, même si des symptômes sont toujours présents. (Cela peut se faire dès **l'étape 2** et ne doit pas être plus tard que **l'étape 3**.)

Les parents ou personnes tutrices surveillent ces étapes en consultation (le cas échéant) avec le médecin, le membre du personnel infirmier praticien ou d'autres professionnels de la santé agréés.

Pendant que l'élève est à la maison

Rôle de la direction d'école ou de la personne désignée :

Fournissez aux parents ou personnes tutrices des informations sur la prise en charge des commotions cérébrales à domicile. (Voir les outils approuvés par le conseil scolaire ou utiliser les documents : [Plan de retour à l'école : informations pour les parents et personnes tutrices](#), [Modèle de plan de retour à l'école – formulaire pour les étapes 1 à 3](#)).

Transition de la maison à l'école

Les parents ou personnes tutrices informeront la direction de l'école ou la personne désignée que l'élève est en mesure de retourner à l'école.

Rôle de la direction d'école ou de la personne désignée :

- Organisez une réunion avec les membres de l'équipe collaborative.
 - Au début de l'année scolaire, la direction d'école ou la personne désignée peut nommer les membres du personnel scolaire qui feront partie de l'équipe collaborative de l'école.
- Communiquez l'objectif de la réunion ainsi que les rôles et responsabilités de chaque membre.
- Expliquez aux parents ou personnes tutrices les informations décrivant leur rôle et leurs responsabilités dans le cadre de la procédure de gestion des commotions cérébrales à l'école à l'aide des ressources approuvées par le conseil scolaire ou du document intitulé **Plan de retour à l'école : informations pour les parents et personnes tutrices**.

Équipe collaborative

Le plan de retour à l'école de l'élève qui a subi une commotion cérébrale doit être élaboré dans le cadre d'une approche collaborative. Une communication coordonnée entre tous les membres de cette équipe garantit la mise en place de mesures de soutien et d'adaptation personnalisées afin de favoriser un rétablissement optimal (Purcell et coll., 2019).

Rôle de l'équipe collaborative :

- Encadrer une transition réussie entre la prise en charge de la commotion cérébrale à domicile et la prise en charge de la commotion cérébrale à l'école.
- Surveiller, suivre et faciliter les progrès de l'élève dans le cadre des plans de retour aux études et de retour à l'activité physique à l'école.

L'équipe collaborative est composée des personnes suivantes :

- la direction de l'école ou la personne désignée;
- une personne responsable désignée parmi les membres du personnel (par exemple, un membre du personnel enseignant ou la direction de l'école) qui agit comme point de contact principal entre l'école, les parents/personnes tutrices, l'élève et les autres membres du personnel scolaire, ainsi que les bénévoles qui travaillent avec l'élève;
- les parents/personnes tutrices et l'élève (selon le cas);

- des membres du personnel scolaire (par exemple, par exemple, personnel chargé de l'éducation spécialisée, de la réussite scolaire ou de l'orientation);
- d'autres membres (selon le cas).

Rôle de la personne responsable désignée :

- Surveiller et suivre les progrès de l'élève tout au long des étapes du RAE et du RAAP.
- Faciliter la communication continue avec les parents ou personnes tutrices.

Rôle de la direction d'école ou de la personne désignée (lors des rencontres de l'équipe collaborative) :

- Présenter les membres de l'équipe collaborative, préciser leurs rôles et responsabilités.
- Examiner les progrès réalisés par l'élève dans le Modèle de plan de retour à l'école – formulaire pour les étapes 1 à 3 et présenter les étapes et les activités à venir (par exemple, Modèle de plan de retour à l'école – formulaire pour les étapes 4 à 6).
- Relever les obstacles potentiels au retour à l'école (par exemple, les symptômes que l'élève peut encore présenter) et les stratégies ou les mesures d'adaptation qui pourraient l'aider. (Voir les ressources approuvées par le conseil scolaire ou utiliser le Modèle d'outil de sensibilisation aux symptômes d'une commotion cérébrale et les exemples de stratégies ou d'approches pour les élèves).

Référence

Purcell, L. K., Davis, G. A., & Gioia, G. A. (2019). What factors must be considered in 'return to school' following concussion and what strategies or accommodations should be followed? *British Journal of Sports Medicine*, 53(4), 250. <https://doi.org/10.1136/bjsports-2017-097853> [traduction libre]